





Flers, le 21 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE A FLERS:

ACTION LOGEMENT RÉSERVE 2,6 MILLIONS D'EUROS POUR 6 PROJETS IMMOBILIERS

Yves GOASDOUE, Maire de Flers et Président de Flers Agglo, Alain PIQUET et Régis BELLENCONTRE, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Normandie ont signé une convention relative au projet global de transformation du centre-ville, en particulier sur le volet immobilier. Elle permet de mobiliser 2,6 millions d'euros pour rénover six ensembles immobiliers stratégiques en centre-ville.

Cette convention opérationnelle tripartite vient compléter les engagements de la convention cadre Action Cœur de Ville signée avec l'ensemble des partenaires le 13 septembre 2018.

6 immeubles anciens ont été identifiés, conjointement par la collectivité et Action Logement, comme étant stratégiques et nécessitant des travaux de restructuration et de réhabilitation. Ils fournissent l'opportunité de créer une offre nouvelle de logements à loyers abordables en centre-ville, respectant les normes d'habitabilité et de performance énergétique.

Au total, **2,6 millions d'euros** pourront être mobilisés par Action Logement sur ces opérations d'ici 2022. Ce soutien prendra la forme de subventions et de prêts aux opérateurs qui se sont positionnés sur ces programmes. En contrepartie de ces financements, les logements mis en location bénéficieront à des salariés d'entreprises, pour accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire de Flers.

Par ailleurs, au-delà de ces 6 opérations, la Ville de Flers et Flers Agglo conduisent, dans le cadre de leur politique de l'habitat, des actions destinées à accompagner les propriétaires privés dans leurs projets de réhabilitation de leur patrimoine. Action Logement pourra également analyser et financer les projets de réhabilitation d'immeubles entiers portés par des investisseurs privés et répondant aux besoins des salariés, en logements locatifs ou en accession sociale à la propriété.

La signature de cette convention conforte et vient renforcer le partenariat entre la Ville de Flers, Flers Agglo et Action Logement.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national « Action Cœur de Ville »** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des

acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

A PROPOS DE LA VILLE DE FLERS

Ce partenariat entre Action Logement, la Ville de Flers et Flers Agglo s'inscrit dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) contractualisée avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) sur le centre-ville et le quartier de la gare, opération qui a débuté en 2019.

Ce soutien d'Action Logement vient compléter les financements importants mis en place par Flers Agglo et la Ville de Flers en matière de rénovation de logements, des façades des immeubles notamment en copropriété et d'accession à la propriété.

Résultats : 71 logements ont été améliorés en centre-ville de Flers et dans le quartier de la gare dont 45 étaient vacants. Ils ont être ainsi remis sur le marché immobilier grâce à 1,37 million d'euros de subventions générant 3,69 millions de travaux réalisés par des entreprises locales.

CONTACT PRESSE

Action Logement

Communication Normandie: Cathy Levesque - 06.20.23.36.29 / cathy.levesque@actionlogement.fr

Ville de Flers / Flers Agglo

Mathieu Macé - mmace@flers-agglo.fr / 02 33 98 19 61